

CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DELIBERATION N° 2021 - 025

SEANCE DU 31 MARS 2021

Nombre de Conseillers

En exercice : 116

Titulaires présents : 87

Suppléants présents : 4

Pouvoirs : 13

Date de convocation :

25/03/2020

Date d'affichage :

07/04/2020

Votants :	104	Pour :	104	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	-----	--------	-----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt et un, le trente-et-un mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

**Délégués titulaires présents :**

ANDREY Patrick ; ARTIGUES Damien ; BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BANDERIER Dominique ; BARIOD Denis ; BAUDIER Stéphanie ; BELLAT Stéphane ; BENIER ROLLET Claude ; BLASER Michel ; BOISSON Laurence ; BONDIER Jean-Robert ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Josette ; BOURGEOIS Rachel ; BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CAPELLI Sophie ; CAPELLI Célestin ; CHAMOUTON Patrick ; CHATOT Patrick ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; DALLOZ Jean-Charles ; DAVID Lauriane ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUFOUR Christiane ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAGUET Jean-Jacques ; FATON Patrice ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBÉY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GEAY David ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; GUILLOT Evelyne ; HOTZ Richard ; HUGUES Guy ; JACQUEMIN Pierre ; JOURNEAUX Cyrille ; JULLEROT Pascal ; LACROIX Serge ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Héléne ; NEVERS Jean-Claude ; PAIN Michel ; PARIS Robert ; PERRIN Alexandre ; PIETRIGA Guy ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; REBREYEND COLIN Micheline ; RETORD Dominique ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNARI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VUITTON Daniel.

**Délégués suppléants présents :** DUTHOIT Lionel ; NEVEUX Arnaud ; PARTY Annick ; RIQUOIS Jean Pierre

**Excusés :** BENOIT Jérôme ; BESSARD Maurice ; CAILLON Gérard (représenté par RIQUOIS Jean Pierre) ; CATILAZ Christophe (représenté par NEVEUX Arnaud) ; CIOE Bruno ; CORON Nathalie ; DE MERONA Bernard (représenté par PARTY Annick) ; MORISSEAU Gilles ; VILLESSECHE Anne (représentée par DUTHOIT Lionel).

**Excusés ayant donné pouvoir :** AYMONIER Gaëtan à ETCHEGARAY Josiane ; BELPERRON Pierre-Rémy à BOZON Fabienne ; BOILLETOT Jean-Marc à DUTHION Jean Paul ; BRIDE Frédéric à ETCHEGARAY Josiane ; CALLAND Jacques à GROSDIDIER Jean Charles ; CASSABOIS Yannick à PIETRIGA Guy ; DUMONT GIRARD Philippe à STEYAERT Frank ; HUSSON Gérald à BLASER Michel ; JAILLET Bernard à SERVIGNAT Odette ; LANCELOT Catherine à GUERIN Jean-Luc ; PAGET Jean-Marie à BUCHOT Jean-Yves ; PANISSET Marilyne à CHATOT Patrick ; REVOL Hervé à MILLET Jacqueline ;

**Absents :** BOISSON Jean Pierre ; CATTET Jean-Luc ; GERMAIN Christophe ; GROS-FUAND Florence ; HUGONNET Franck ; LAMARD Philippe ; MONNERET LUQUET Jocelyne.

**Secrétaire de séance :** Josiane ETCHEGARAY

**Objet : Rendu compte des délégations du Président**

Le Conseil communautaire,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5211-10 ;  
**Vu** la délibération 162-2020 du 4 septembre 2020 du Conseil communautaire portant délégations d'attributions au Président ;

**Considérant** que dans le cadre de ses délégations, le Président a décidé de :

- Approuver la convention d'habilitation informatique « Structure » pour le multi-accueil « Pause Calin » de Moirans en Montagne entre la Caisse d'Allocations Familiales du Jura et Terre d'Émeraude Communauté concernant la mise en ligne sur le site Moneypart.fr de données relatives aux établissements et services référencés sur le site étant donné la nécessité de définir les obligations et engagements des deux parties dans la mise en œuvre de cet outil informatique.
- Approuver l'avenant au Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) pour les années 2020 et 2021 de l'ex CEJ de la Communauté de Communes de la Région d'Orgelet en vue de la nécessité de prendre en compte les modifications à intervenir dans les modalités de financement notamment le changement de mode de calcul de la Prestation de Service Enfance Jeunesse et la révision des droits,
- Déléguer l'exercice du droit de préemption urbain à la commune de Clairvaux les lacs pour les parcelles cadastrées AD n°357, sises 69 grande rue à Clairvaux les lacs dans le cadre de la déclaration d'intention d'aliéner (DIA) envoyée par Jurisnotaires pour le compte de Monsieur Serge QUARROZ, reçue en mairie de Clairvaux les lacs le 28 janvier 2021 ;
- Approuver la convention d'assistance juridique proposée par le Cabinet DSC Avocats domicilié 23 Rue de la Préfecture 25 000 BESANÇON pour la période du 01 mars 2021 jusqu'au 28 février 2022 étant donné la nécessité de pouvoir recourir aux services d'un cabinet d'avocats pour se faire assister et conseiller sur les problématiques de droit public,
- Approuver le projet tuteuré proposé par l'Université Lumière Lyon 2 via son master 2 « gestion des territoires et développement local, parcours Développement Rural consistant en la réalisation d'un film de territoire dans le but de valoriser le potentiel agritouristique de Terre d'Émeraude.
- Approuver le transfert de l'avenant de prêt n°00000032463 relatif au financement d'investissements relevant de la compétence assainissement collectif souscrit par la commune de PONT DE POITTE suite au transfert obligatoire de la compétence assainissement collectif par ses communes membres à Terre d'Émeraude Communauté à compter du 1er janvier 2020,

**Vu** l'avis favorable du Bureau,

### DECIDE

**DE PRENDRE ACTE de l'exercice de ses délégations par le Président.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,



Le Président

